



Menace de mort et refus de témoigner et reconnaissance de dette

Par **nicolas74**, le **13/08/2008** à **15:09**

Bonjour

Je rencontre actuellement un problème avec mon "cher" beau père a qui nous avons prêté ma Femme et moi 1320 Euros en Avril 2007.

Plus d'un ans après nous n'avons pas touché le moindre centime malgré une reconnaissance de dette ou il devait nous rembourser au premier Juillet de cette année.. Lorsque nous lui réclamons l'argent qu'il nous doit il refuse et menace "de nous flinguer tout les trois"... Mon petit garçons de 8 mois ma Femme et moi... si nous lui réclamont encore l'argent.

Sur la reconnaissance de dette la somme est uniquement marquée en chiffre et non en lettres... est elle quand même valable ??

Nous n'avons pas de gros revenu, existe t'il des services gratuits qui peuvent nous aider ??

Quel est la démarche la plus appropriée pour récupérer notre argent ??

Il a également fait des menaces contre nous devant ma belle mère mais elle refuse de témoigner en notre faveur si nous devons porter plainte... peut on l'obliger à témoigner ??

Cela vaut il la peine de porter plainte pour "menace de mort" contre lui ??

Merci de votre aide

Cordialement
Nicolas